



LIMETZ-VILLEZ

Note d'information

Septembre 2023

Chers Administrés,

J'espère que vos vacances se sont bien passées et que vous avez pu oublier tous ces problèmes que nous avons subi ces derniers mois : émeutes, pillages, violences envers les gendarmes et les policiers auxquels j'apporte tout mon soutien, sans oublier les Maires qui ont été agressés.

En ce qui concerne notre village, hormis l'orage du mois de juillet qui a causé de gros dégâts chez certains, nos projets avancent bien. La cantine a été terminée pour la rentrée de septembre, les enfants ont été agréablement surpris de leur nouveau restaurant scolaire ainsi que le personnel attaché à ce service.

Le coût de cette opération est de 825 000 € TTC (après appel d'offres) y compris l'acquisition du terrain. Nous avons obtenu des subventions de la Région et du Département, 50% du coût des travaux, le reste à la charge de la commune.

Autre chantier en cours, celui des enfouissements des lignes électriques, de France Télécom et de l'éclairage public, ainsi que le remplacement des lampadaires Rue du Paradis, Rue du Cas Rouge et Rue de la Sergenterie. Coût de cette opération (après appel d'offres), 320 000 € TTC. Nous avons obtenu une subvention du Syndicat Electrique, 37% du montant du marché, le reste à la charge de la commune.

Les trottoirs Rue du Paradis seront faits avant la fin de l'année, nous lançons un appel d'offres courant septembre.

En ce qui concerne nos impôts, sachez que notre taxe foncière reste inchangée.

Je tiens à rappeler une fois de plus que le Maire ne peut pas interdire un permis de construire si celui-ci est conforme au Plan Local d'Urbanisme (PLU) de notre commune.

Le tout jeune Comité des Fêtes est à la recherche de bénévoles. Si vous avez un peu de temps libre pour l'organisation de leurs activités, prenez contact avec le Président.

Le Conseil Municipal a décidé de faire un don pour les sinistrés du Maroc de 2000 €. Notre commune a déjà fait des dons pour d'autres catastrophes, comme les Antilles françaises, les sinistrés de l'Aude, le Liban, la tempête Alex dans le sud de la France, l'Ukraine, la Turquie et la Syrie. Nous avons une pensée pour tous ces pauvres gens dans la douleur.

Le Maire, Michel OBRV

RAPPEL

Si vous avez besoin de nous contacter :

Michel OBRY, Le Maire - 01 30 93 06 97

Au cas où le Maire serait absent, veuillez contacter les adjoints dans l'ordre du tableau et selon leurs compétences :

Marie-Line MURIOT, Première Adjointe - 01 30 98 92 27

En charge des affaires scolaires et périscolaires, du personnel de services.

Anicet TESSIER, Deuxième Adjoint - 01 30 93 15 67

En charge des travaux d'entretien : voirie, éclairage public, bâtiments communaux, espaces verts, propreté du village, cimetière, Monument aux Morts, les bords de Seine, les dépôts sauvages

Patricia GOSSELIN, Troisième Adjointe - 01 30 93 06 08

En charge du CCAS, du fleurissement de la commune, de l'environnement,...

Serge ARMAND, Quatrième Adjoint - 01 30 98 94 40

En charge du bulletin municipal, des associations, des clubs sportifs, du service de l'eau potable, de la conformité des haies et arbres donnant sur le domaine public, de la vidéo surveillance,...

PERMIS DE CONSTRUIRE / DÉCLARATION DE TRAVAUX

Nous vous rappelons qu'avant tous projets (que ce soit pour agrandir votre maison ou installer un abri de jardin ou une clôture), vous devez obligatoirement vous renseigner à la Mairie pour savoir ce qui est autorisé ou pas, ceci afin d'éviter tout contentieux.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Nous vous demandons de signaler à la Mairie toute anomalie sur le réseau de l'éclairage public afin de pouvoir intervenir le plus rapidement possible, pour votre confort mais aussi pour votre sécurité.

DIVAGATION DES CHIENS

De nombreuses plaintes arrivent en Mairie pour la divagation des chiens qui sont souvent les mêmes ! Nous demandons à leurs propriétaires de faire en sorte que cela cesse. Il en est de même pour les aboiements. Il est fort désagréable d'entendre le chien de ses voisins aboyer toute la journée. Pensez à ceux qui ont besoin de repos, pensez également à ramasser les déjections de vos toutous.